



Interpellation aux candidats aux élections législatives

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat-e aux prochaines élections législatives. Comme l'ont montré les débats lors des récentes élections présidentielles, les questions d'éducation sont au cœur des projets de société que dessineront les politiques à venir.

Objet, à juste titre dans un contexte de crise, de fortes attentes de la part des familles inquiètes pour l'avenir de leurs enfants, l'Ecole doit, plus que jamais, être une priorité dans un monde du XXI siècle dans lequel les connaissances sont en constante évolution.

Ces dernières années ont vu une avalanche de réformes qui ont largement déstabilisé le système éducatif. L'objectif de réussite de tous les élèves est loin d'être atteint, et les inégalités ont été creusées par de nombreuses mesures. La rupture avec les choix budgétaires et l'assèchement à tous les niveaux du système éducatif, est nécessaire. Le renoncement à une réelle ambition éducative pour tous est une impasse pour chaque élève, pour notre société entière.

De nouvelles lois devront être votées. Elles devront faire l'objet d'un véritable dialogue social, et prendre en compte, notamment, l'avis et l'expérience des professionnels de l'éducation.

La FSU, première fédération de l'éducation, tient à vous faire connaître ses propositions pour l'Ecole. Elles se déclinent par des mesures d'urgence notamment pour la rentrée 2012 ainsi que par des axes forts pour la future loi de programmation.

Pour la FSU, une réelle démocratisation de l'accès aux savoirs passe par l'allongement de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, une réflexion sérieuse sur les modifications des contenus à enseigner, sur l'évaluation des élèves, du système, des enseignants, sur les conditions matérielles d'enseignement pour diversifier les pratiques pédagogiques... Permettre à tous les jeunes, grâce à une culture scolaire commune de poursuivre leurs études, s'insérer dans un emploi, accéder à toutes les dimensions de la vie citoyenne...

Telle est notre ambition, et nous ne doutons pas qu'elle soit partagée.

Si vous êtes élu-e, vous serez appelé-e à voter les futures lois : c'est pourquoi il nous a semblé utile de vous communiquer ci-joint nos propositions.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations,



FSU : 12 mesures urgentes pour l'éducation

Un plan d'urgence dès le printemps 2012, symbole d'une autre politique pour mettre un terme à la destruction de l'École publique française :

1. Rupture avec le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ; annonce de l'arrêt des suppressions de classes et de postes, du gel des postes dans les universités et les organismes de recherche et d'un plan pluriannuel de recrutements ; arrêt du recours à l'emploi précaire et annonce d'un véritable plan de titularisation (qui intègre notamment les nouveaux métiers statutaires à créer).
2. Mise en œuvre d'une politique de prérecrutements ; à titre transitoire, établissement de listes complémentaires pour les concours de recrutement pour la session 2012.
3. Annonce de l'abandon de la réforme actuelle et mise en chantier d'une autre formation initiale des enseignants, articulant formation professionnelle, accès à la recherche, et formation « académique » de haut niveau au sein d'IUFM rénovés et au rôle conforté ; développement de la formation continue des personnels.
4. Fin de l'assouplissement de la carte scolaire, et engagement d'une réflexion sur une carte scolaire repensée pour viser une réelle mixité sociale et scolaire.
5. Abandon du programme ECLAIR et annonce d'une véritable refondation de la politique d'éducation prioritaire.
6. Premières mesures pour témoigner la volonté de scolariser en maternelle les moins de trois ans pour les familles qui le souhaitent, en priorité dans les zones qui concentrent les plus grandes difficultés.
7. Abandon du livret personnel de compétences ; abandon, au collège, de la structuration de la scolarité par le « socle ».
8. Annonce d'une remise à plat des réformes des trois voies du lycée, en actant notamment le retour à une définition nationale de tous les horaires d'enseignement, en confortant la valeur nationale des diplômes ; arrêt du développement de l'Apprentissage et maintien sous statut scolaire - et sous la tutelle de l'État - des formations initiales professionnelles.
9. Réaffirmation du rôle des COPsy et des DCIO dans la réussite, dans le cadre d'un service public d'orientation scolaire à conforter et élargir au champ du ministère de l'agriculture.
10. Engagement d'abrogation de la loi LRU et du pacte Recherche, et rupture avec la logique d'établissements ou de projets dits « d'excellence » ; engagement de ne pas accroître les droits d'inscription à l'université.
11. Collectif budgétaire pour donner une assise aux décisions et annonces.
12. Droit à l'éducation pour tous les élèves et étudiants sans stigmatisation et sans fichage ; fin des reconduites aux frontières des jeunes sans papiers.